

Image not found or type unknown



Est-il possible d'étaler le paiement de l'ISF ?

Par **Visiteur**, le **19/03/2007** à **14:27**

Est-il possible d'étaler le paiement de l'ISF ?

Non, le dépôt de la déclaration doit être accompagné du paiement immédiat de l'impôt. Il n'y a aucune possibilité de paiement fractionné ou différé.